Prato Di Giovellina

Consignes à la population en cas de risques particuliers

Document
d'**I**nformation
Communal sur
les **R**isques
Majeurs

Mairie de Prato di Giovellina

Casa Cummuna

20218 Prato di Giovellina

Téléphone : 04-95-61-00-23

Fax : 04-95-61-03-20

Mail: mairieprato@orange.fr

http://www.pratodigiovellina.fr/

LE SIGNAL D'ALERTE NATIONAL

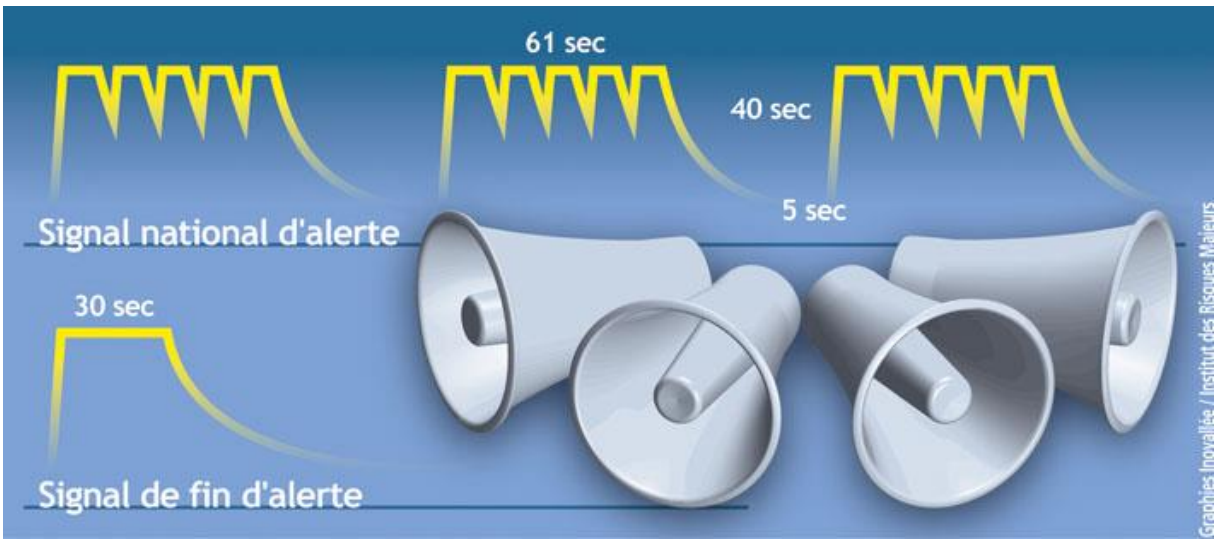

Le signal de début d'alerte consiste en **trois cycles successifs,** d'une durée de 1 minute et 41 secondes chacun et séparés par un intervalle de 5 secondes.
Le signal de fin d'alerte est un son constant de 30 secondes. Il signifie que le danger est écarté et qu'il n'est plus nécessaire d'appliquer les consignes de sauvegarde.
Les essais de sirènes du **Réseau National d'Alerte** se déroulent le premier mercredi de chaque mois, à midi (durée de 1 minute).

En cas d'invalidité/incapacité permanente ou temporaire, se signaler auprès de la Mairie en cas d'urgence

Kit familial de mise en sureté :

- Un poste radio FM avec des piles de rechange.
- Une lampe.
- De l'eau potable et quelques vivres longues conservations et énergétiques.
- Des médicaments.
- Les copies des papiers importants : carte d'identité, permis de conduire, livret de famille...
- Des vêtements de rechange, une couverture de survie.
- De l'argent.

Numéros d'urgence :

Numéros pour tous les services d'urgence : 112

Numéro d'urgence médecins de garde : 116 117

Les pompiers : 18

La gendarmerie : 17

SAMU : 15

La Mairie : 04 95 61 00 23

Monsieur le Maire : 06.28.66.22.19

Premier Adjoint : 06 78 50 20 97

RISQUES NATURELS

Consignes à respecter en cas de crues, du Golo:

- Surélever les meubles et objets dans les pièces exposées.
- Ecouter les informations à la radio RCFM.
- Couper l'électricité, gaz, se mettre à l'abri (étage…).

- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.
- Ne pas s'aventurer ni à pied, ni en voiture en zone inondable.
- Contacter la Mairie si besoin d'aide
- Ne pas encombrer les lignes téléphoniques pour les secours

Consignes à respecter en cas de chutes de neige :

- Limiter ses déplacements, sinon prévoir équipements spéciaux.
- Dén eiger deva nt votre domicile.

- Ecouter les informations à la radio.
- Contacter la Mairie si besoin d'aide.

Consignes à respecter en cas de feu de forêt :

- Débroussailler suivant la réglementation.
- Pas d'écobuages du 1er juillet au 30 septembre.
- Fermer les portes et les volets.
- Dégager les voies d'accès et les cheminements d'évacuation.
- Ne s'approcher en aucun cas du sinistre.
- Evacuer la zone menacée dans le calme.
- Respirer à travers un linge humide.
- Suivre les indications données par les secours.

- Contacter la Mairie si besoin d'aide
- Ne pas encombrer les lignes téléphoniques pour les secours

Consignes à respecter en cas de canicule :

- Boire fréquemment et abondamment même sans soif.
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes.
-
-
-

Prendre des nouvelles de ses proches, surtout s'ils sont âgés.
Ecouter les informations à la radio.
Contacter la Mairie si besoin d'aide.

Consignes à respecter en cas de séisme :

- Sortir des bâtiments et ne pas se mettre sous, ou à côté, des fils électriques et de ce qui peut s'effondrer.
- Couper l'eau, le gaz et l'électricité : en cas de fuite ouvrir fenêtre et portes se sauver et

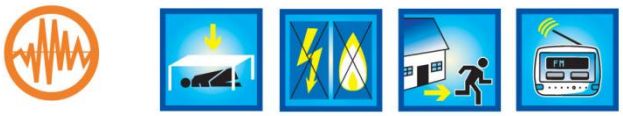

prévenir les autorités.
- S'éloigner des zones côtières, même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuel tsunamis.
- Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses

Consignes à respecter en cas de tempête :

- Rester chez soi et éviter de se déplacer.

- Ne pas se calfeutrer pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone.
- Prendre contact avec ses proches et ses voisins
- Ne pas encombrer les lignes téléphoniques
- Ecouter les informations à la radio.

RISQUES TECHNOLOGIQUES

Consignes à respecter en cas d'accident d'un transport de matières dangereuses :

- Se confiner dans le bâtiment le plus proche.
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école car ils y sont en sécurité.
- Si un nuage toxique se rapproche, fuir selon un axe perpendiculaire pour trouver un local ou se confiner.
- Ecouter les informations à la radio.
- Contacter la Mairie si besoin
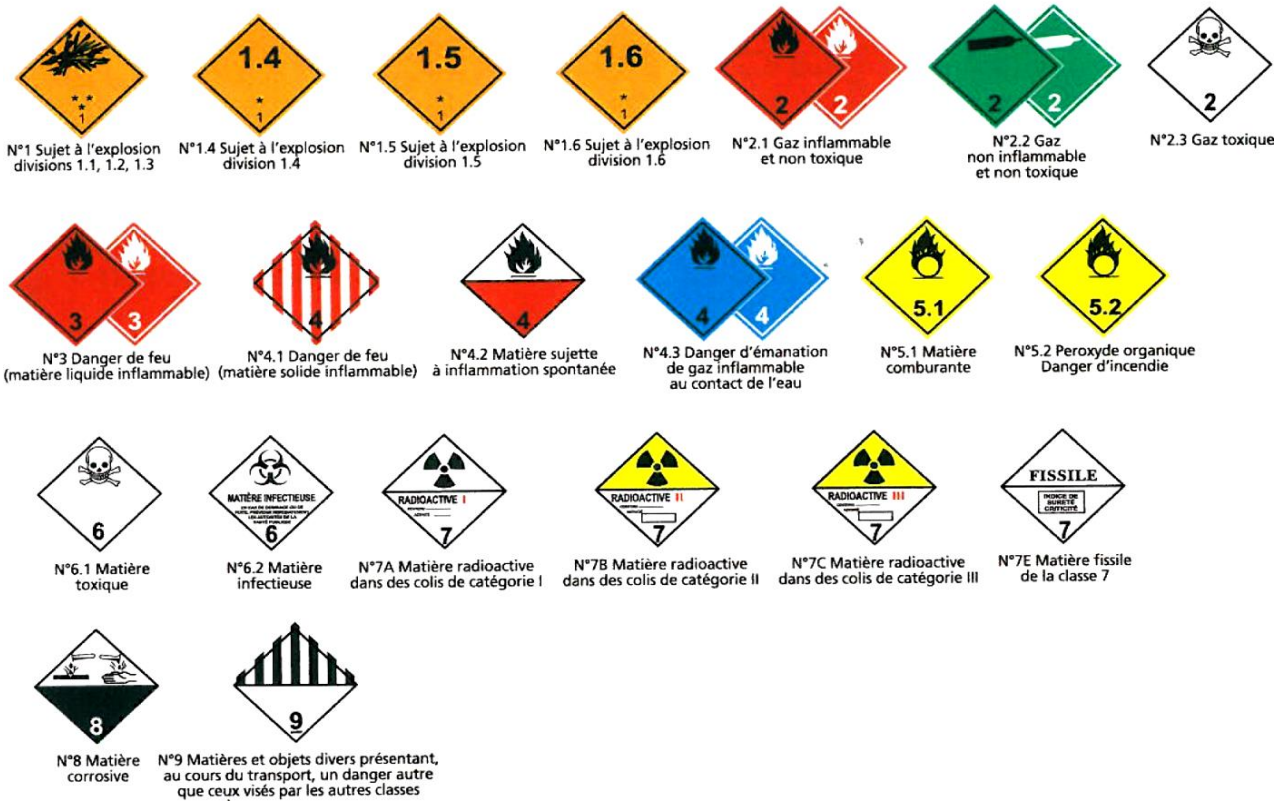
- Ne pas fumer, ne provoquer ni flamme ni étincelle.
- Ne pas encombrer les lignes téléphoniques pour les secours